

# ALLIANCE NATIONALE POUR LE CHANGEMENT

## A N C

51, Rue 73, Aguiarkomé 06 BP 6123 Tél. : 241 20 89 Lomé, Togo www.anctogo.com Email : secgen@yahoo.fr

Lomé, le 06 décembre 2011

*Le Président National*

N° 11-\_\_\_\_\_/ANC/ PN-SG

**A**

Monsieur le Ministre  
de l'Administration Territoriale, de la  
Décentralisation et des Collectivités Locales

Lomé

Monsieur le Ministre,

La Fédération de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) dans la préfecture de Tchaoudjo a organisé, le mercredi 23 novembre 2011, une marche pacifique pour exiger le retour des députés ANC à l'Assemblée nationale, en application de l'arrêt rendu le 07 octobre 2011 par la Cour de Justice de la CEDEAO.

Bien que toutes les formalités administratives requises aient été accomplies, la manifestation a fait l'objet d'une répression violente. En effet, sur instructions du préfet de Tchaoudjo, les manifestants ont été dispersés sans ménagement par les forces de l'ordre qui ont procédé à des arrestations arbitraires parmi les responsables fédéraux, les militants et sympathisants ainsi que les paisibles populations. Douze blessés dont un cas grave, ont été dénombrés.

L'ANC voudrait par la présente, protester énergiquement contre la répression d'une manifestation pacifique ayant fait l'objet de toutes les démarches administratives légales. Elle dénonce et condamne fermement cette énième violation des droits et libertés des citoyens, perpétrée par les forces de l'ordre, à l'instigation d'un préfet.

L'ANC exige que le préfet de Tchaoudjo soit rappelé à l'ordre et que tous les préfets, qui relèvent de votre autorité, soient formellement instruits au respect des droits et libertés des citoyens, au respect de la liberté des manifestations publiques pacifiques et, en particulier, au respect du libre exercice des activités des partis politiques sur l'ensemble du territoire national.

L'ANC, parti politique légalement constitué, vous demande de prendre toutes les dispositions pour qu'il soit définitivement mis fin, aux entraves, aux tracasseries, aux intimidations et aux violences systématiques et gratuites dont sont victimes ses responsables fédéraux et ses militants et sympathisants, surtout à l'intérieur du pays.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Pierre FABRE

Cc :

- Ministre de la Sécurité
- Corps Diplomatique
- ODDH